

## ① Poullétier De La Salle et la découverte du cholestérol<sup>1</sup> – Dr Feltgen (séance du 26 octobre 1994)

Le cholestérol est une substance aujourd'hui connue de tous, suscitant depuis de nombreuses années des débats souvent passionnés au sein du monde médical.

Les recherches la concernant se sont surtout développées à partir des années 1950 à travers l'étude de l'épidémiologie des maladies cardiovasculaires. En 1985, ces travaux se sont vus couronnés par l'attribution du Prix Nobel de Médecine à J.L. GOLDSTEIN et Mickaël S. BROWN pour leur découverte des récepteurs LDL sur les membranes cellulaires.

La médecine, cependant, n'a pas attendu le milieu du XX<sup>e</sup> siècle pour s'intéresser à ce corps particulier.

Il faut remonter au siècle des Lumières pour voir les premiers médecins se pencher sur le cholestérol et pour constater que l'histoire de sa découverte se confond avec celle de l'analyse des calculs biliaires.

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, des médecins tels BOERHAAVE (1668-1738), HALLER (1707-1777) ou MORGAGNI (1682-1771), considéraient les calculs biliaires comme étant essentiellement composés de la même matière huileuse, inflammable que celle contenue dans la bile.

En fait, force est de constater que les chercheurs de l'époque s'intéressaient plus aux propriétés physiques (couleur, taille, forme, structure) de ces concrétions qu'à leur composition chimique proprement dite. Cette dernière était d'ailleurs des plus incertaine comme le démontre ce passage tiré des "*Eléments de physiologie*" du célèbre **HALLER**, publiés en 1764, dans lequel l'auteur fait la synthèse des connaissances de l'époque :

*« Les concrétions biliaires contiennent beaucoup d'air, elles en ont fourni jusqu'à 648 fois leur volume. Il y en a qui sont presque insipides, à l'exception du noyau qui est amer. Quelques unes, mais en petit nombre se dissolvent dans l'eau. Elles se dissolvent mieux dans les liqueurs alcalines, dans l'huile de tartre par défaillance (dissolution de sous carbonate de potasse), par exemple, et très complètement dans l'huile de térébenthine ; tantôt l'esprit de vin les dissout, tantôt il n'agit en aucune manière sur elles.*

*Elles se ramollissent et se dissolvent dans l'acide nitrique affaibli, tandis que l'acide sulfurique est sans action sur elles.*

*Soumises à distillation, elles se ramollissent et coulent, comme de la cire à cacheter et donnent ensuite un peu de phlegme, une huile jaune, puis une huile rouge, et enfin une huile noire et empyreumatique (odeur âcre). [...] »*

Cependant, s'il est vrai que la chimie du vivant n'en était encore qu'à ses balbutiements, il faut souligner que certains faits intéressants n'avaient pas manqué d'échapper aux observateurs infatigables qu'étaient les médecins autrefois. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, et peut être même plus tôt quelques auteurs, tel **MALPIGHI (1628-1694)**, avaient remarqué que les calculs biliaires ne présentaient pas toujours la même structure radiaire et avait la brillance du cristal.

Ce fait fut confirmé et précisé dans les années qui suivirent.

En 1741, **Sauveur-François MORAND (1697-1773)**, présenta à l'Académie des Sciences un mémoire "*sur des pierres de fiel singulières.*"

Après avoir rapporté l'observation de GEOFFROY, dans laquelle était décrite une pierre biliaire présentant "*entre le noyau et l'écorce une substance d'une couleur blanc sale, luisant et arrangée par côtes*", MORAND décrivit une pierre particulièrement brillante « *faite entièrement de cette substance arrangée par côtes depuis la circonférence jusqu'au centre.* »

En conclusion, ce chirurgien définit : « *trois espèces de pierres de Fiel différentes par leur composition ; à savoir, celles qui sont faites par couches à l'ordinaire* », celles qu'il appelle « *faites par côtes* » et « *celles qui tiennent des deux premières.* »

Ces trois espèces de pierres, il les reconnaissait comme étant toutes composées de bile et faisait cette observation intéressante :

« *Si l'on veut expliquer la cause de la différence observée dans leur structure, on sera obligé de supposer que les parties qui entrent dans la composition de la bile, se décomposent quelquefois ; alors on en conclura assez naturellement que du différent assemblage des parties décomposées il doit résulter des concrétions différentes.* »

C'était un pas tout à fait notable vers la compréhension de la physiopathologie de la lithiase biliaire et vers une meilleure connaissance de la composition de ces calculs. Malgré tout, il ne s'agit ici que d'une description purement physique et si MORAND relève que ces pierres ont une « *forte ressemblance avec un morceau de blanc de baleine* », il n'en donne aucune analyse chimique.

Dans ce domaine de la chimie, il faut relever une observation faite par **Antonio VALLISNIERI (1661-1730)**, professeur de médecine pratique à Padoue.

Cet auteur avait remarqué, peu avant sa mort, que les calculs biliaires se dissolvaient dans un mélange d'esprit de vin (alcool) et de térébenthine.

Ce fait devait être la clef qui devait ouvrir la porte menant à la découverte du cholestérol.

Nous ne reviendrons pas ici sur les incertitudes concernant la date et l'auteur de cette découverte. Après recherches<sup>1</sup>, nous pensons pouvoir affirmer que c'est vers 1758 que le Français **François Paul Lyon POULLETIER DE LA SALLE (1719-1788)** isola pour la première fois des cristaux de cholestérol. C'est cette personnalité que nous allons tenter de vous présenter, avant de vous retracer l'histoire de cette découverte.

François Paul Lyon POULLETIER, sieur de LA SALLE naquit à Lyon le 30 septembre 1719. Fils de Pierre POULLETIER<sup>2</sup>, intendant de la Généralité de Lyon, le jeune François avait un avenir tout tracé dans le cadre de la haute administration de l'Ancien Régime, et il fut tout naturellement envoyé à Paris pour y étudier le droit. Mais là, dans cette capitale culturelle, son intérêt se porta vers la médecine et, à en croire VICQ D'AZYR qui fit son éloge, il passa plus de temps à étudier cet art, qu'il n'en donna à la jurisprudence.

Il n'en devint pas moins avocat au Parlement de Paris et obtint la charge de maître des requêtes. A sa mort, le *Journal de Paris* le qualifie également de "*Conseiller du Roi en ses Conseils*" et "*d'ancien Président au Grand-Conseil*".

Cependant, saisi par la crainte d'exercer une si haute fonction, désireux de rester éloigné de l'intrigue et de l'envie, POULLETIER refusa d'exercer sa charge, préférant étudier les hommes "*sans avoir rien à craindre d'eux*" en interrogeant la nature "*par la voie de l'analyse*".

Sans souci financier, poussé par l'émulation qui régnait dans les salons scientifiques, il consacra bientôt la plus grande partie de son temps à l'étude de la médecine, de la chimie et de la pharmacie.

Sa fortune lui permit même d'établir « *dans les faubourgs de Paris trois hospices où les pauvres étaient reçus et traités à ses dépens.* »

« *Là, sous la direction des médecins et des chirurgiens les plus habiles, il apprit à connaître la nature et les diverses périodes des maladies. Les jours étaient employés à la visite de ces maisons ; les nuits l'étaient à l'étude, et tout son temps se passait à bien faire.* »

Si POULLETIER DE LA SALLE n'obtint pas le titre de docteur de la faculté, il devint rapidement un amateur distingué, tout particulièrement dans les domaines de la pharmacie et de la chimie animale.

<sup>1</sup> : K. FELTGEN, *Le Cholestérol : 1758-1913. Essai historique sur l'intérêt qu'il a suscité en médecine depuis sa découverte au milieu du XVIIIème siècle jusqu'à l'aube du XXème siècle*. Thèse pour le Doctorat en Médecine, Faculté de Médecine de Rouen, 1993, n°48.

<sup>2</sup> Pierre POULLETIER (1680-1765) était Conseiller au parlement de Paris (1703), maître des requêtes (1707), intendant des finances (1708-1715), de Lyon (1718-1739), Conseiller d'Etat (1738), et intendant général des classes de la marine.

La bibliothèque de Lyon possède plusieurs manuscrits concernant la famille POULLETIER dont :

"*Lettres de conseiller honoraire au Grand Conseil pour François-Paul-Lyon POULLETIER, sieur de la Salle, avec dispense de service - 19 juin 1750 - Original signé - Parchemin.*" (ms. n° 2286)

Au cours des années 1754-1755, il pratiqua de nombreuses expériences sur la bile qui furent insérées dans l'ouvrage de Mme **THIROUX D'ARCONVILLE (1720-1805)**<sup>3</sup> : "*Essai pour servir à l'histoire de la putréfaction*", sans que son nom n'apparaisse.

En 1761 et 1771, parurent les deux volumes de la traduction française de la **Pharmacopée du collège des médecins de Londres**, augmentée d'un grand nombre de notes et d'observations ainsi que d'une partie consacrée à la matière médicale, œuvre de POULLETIER à part entière.

Cet ouvrage anonyme ne manqua pas d'être remarqué par le monde médical parisien, et contribua sans doute à asseoir la notoriété de POULLETIER.

Celle-ci devait être alors assez considérable car, lorsque ce qui allait devenir la Société Royale de Médecine dut choisir ses huit premiers associés libres, parmi des savants résidant à Paris et « *versés dans les différentes parties de la physique relative à la médecine* », POULLETIER DE LA SALLE fut le premier à être reçu en avril 1777, suivi de près par **P.J. MACQUER (1718-1784)**, un des chimistes les plus célèbres de l'époque. (Notons au passage que LAVOISIER fut également élu associé libre le 14 juin 1782).

A cette époque, notre savant-maître des requêtes collaborait justement avec MACQUER à la deuxième édition de son "*Dictionnaire de Chimie*" et côtoyait, au sein des salons, les plus grands savants de l'époque tels LAVOISIER et ses collaborateurs de l'Arsenal.

Outre sa vie de scientifique parisien et ses travaux au sein de la Société Royale de Médecine, ce célibataire menait également une vie de seigneur provincial dans son domaine normand de Croisy-sur-Eure, où il semble qu'il y avait établi des hospices où il traitait les habitants lorsqu'ils étaient malades.

Sa correspondance prouve que de nombreux liens l'unissaient à la capitale normande. C'était un ami de Mme THIROUX D'ARCONVILLE, mère de l'intendant de Rouen THIROUX DE CROSNE<sup>4</sup> (Il était en relation avec le médecin rouennais **Antoine HARDY(1748-1823)**<sup>5</sup> qu'il contribua à introduire dans le monde parisien, ce qui ne fut peut être pas étranger à la réussite de la carrière de ce futur député<sup>6</sup>.

Il connaissait également le chimiste **François DESCROIZILLES (1751-1825)** et visita son laboratoire<sup>7</sup>.

Ajoutons que POULLETIER DE LA SALLE avait collaboré avec le chimiste rouennais **Antoine Grimoald MONNET (1734-1817)**.

POULLETIER DE LA SALLE s'éteignit à Paris à l'âge de 68 ans, en mars 1788.

VICQ D'AZYR, le secrétaire perpétuel de la Société Royale de Médecine, lut son éloge le 26 août 1788, seul témoignage important de cette figure caractéristique du siècle des Lumières qui n'eut pas à connaître le tourbillon révolutionnaire.

Son œuvre purement médicale n'a pas été très marquante. Par VICQ D'AZYR, on sait « *qu'il a laissé sur toutes les parties de la médecine des manuscrits dont il n'y a qu'un très petit nombre auxquels il ait mis la dernière main.* »

Sa formation médicale, outre les secours qu'il prodiguait aux pauvres, lui permit surtout de s'intéresser à une partie de la chimie jusqu'alors relativement délaissée : la chimie dite "animale", par opposition à la chimie minérale et végétale.

<sup>3</sup> Geneviève Catherine DARLUS épouse en 1735 Louis Lazare THIROUX D'ARCONVILLE, président au Parlement de Paris. Femme de Lettres, passionnée de sciences et d'histoire, on lui doit 70 volumes publiés dont de nombreuses traductions.

<sup>4</sup> Louis Thiroux de Crosne fut Intendant de la Généralité de Rouen de 1768 à août 1785 avant d'être nommé lieutenant général de la Police de Paris. Il finit guillotiné

<sup>5</sup> Correspondance de Macquer. Lettre de Poulletier du 13 août 1780 (BN Paris) On peut y lire ces quelques mots à propos d'Hardy : « *il me semble que ce dernier a une grande envie de venir s'installer à Paris, il a de l'esprit, une jolie figure, du babil, de l'amour propre et de la hardiesse et pourrait réussir avec ces qualités qui sont fort à la mode.* »

<sup>6</sup> Antoine François HARDY natif de Caen et docteur en médecine de la Faculté de cette ville adresse sa demande d'agrégation au Collège des Médecins de Rouen en juin 1777. Après avoir exercé deux ans à Caudebec, il est admis comme agrégé au Collège des Médecins de Rouen le 28 avril 1778 (AVENEL ; Le Collège des Médecins de Rouen ; Rouen ; 1847 ; p. 308 et 310). Médecin à Rouen, il donnait des cours de chimie. Membre de la société rouennaise des *Amis de la Constitution* dès 1790 (ainsi que Descroizilles), il est élu le 5 septembre 1792, député de la Seine-Inférieure à la Convention. Proche des girondins, il est décrété d'arrestation en octobre 1793 et se cachera jusqu'à Thermidor. Il est rappelé à la convention en mars 1795. Membre du Comité de Sûreté Générale, il sera élu au conseil des Cinq-cents et fera parti du corps législatif jusqu'en 1803. Il partira ensuite en Ardèche. (Voir Félix Clérambray ; *La Terreur à Rouen, 1793-1795* ; Paris ; 1994 et : Dr C. SAUCEROTTE ; *Les Médecins pendant la Révolution* ; Editions Louis Pariente ; 1989 ; p. 119 et 222).

<sup>7</sup> Correspondance de Macquer. Lettre de Poulletier du 13 août 1780. (B.N.)

Au cours de ses analyses de la bile, POULLETIER DE LA SALLE montra que ce liquide était de nature savonneuse et qu'il contenait une substance "saline alcaline". Ce fait fut confirmé quelques années plus tard, en 1767, par les importants travaux de L.C. CADET (1732-1799).

POULLETIER fut le premier en France à faire l'analyse de la substance osseuse et à y confirmer la présence de l'acide phosphorique, fait démontré par le Suédois **K.W. SCHEELE (1742-1786)** en 1775.

En 1786 et 1787, possédant une collection assez nombreuse de calculs urinaires, il se pencha sur l'analyse de ces concrétions en collaboration avec le jeune A.F. DE FOURCROY<sup>8</sup>. La mort de POULLETIER interrompit ces travaux mais nous savons que FOURCROY, associé par la suite à **VAUQUELIN**, sut les mener à terme.

Malgré son habileté dans l'analyse, POULLETIER DE LA SALLE ne laissa que peu de traces dans l'histoire des sciences. Et ceci, non pas tant parce qu'il refusa le plus souvent d'être cité ou parce qu'il ne publia pas le résultat de ses travaux, mais plutôt parce qu'un profil psychologique particulier, où dominaient le doute et l'inquiétude, enchaînait sa démarche scientifique. VICQ d'AZYR, qui fut son collaborateur et son seul biographe, nous a laissé à ce sujet un témoignage sans concession.

POULLETIER DE LA SALLE n'a jamais voulu se placer au devant de la scène, qu'elle soit administrative ou scientifique.

Ses travaux sur ce qui s'appellera plus tard le cholestérol n'ont jamais été publiés, ce qui rend difficile la datation et l'attribution de cette découverte. Heureusement pour l'historien, les collaborateurs de POULLETIER n'ont pas omis de le citer dans leurs propres ouvrages ou articles, ce qui permet aujourd'hui de tenter une esquisse de l'histoire de cette découverte.

Les travaux de POULLETIER sont cités pour la première fois en 1778 dans la deuxième édition du "Dictionnaire de chimie" de P.J. MACQUER. Voici ce que l'on peut y lire à l'article "Fiel des animaux" :

*« Ces pierres [biliaires] contiennent une assez grande quantité d'huile pour être inflammables ; mais celles de l'homme contiennent de plus une substance singulière, (...). Cette substance est une espèce de sel dont nous devons la connaissance au savant auteur de l'édition française de la Pharmacopée de Londres. L'esprit de vin est le dissolvant propre de cette matière saline. L'auteur que je cite, ayant fait digérer des pierres biliaires humaines dans de bon esprit de vin, a remarqué d'abord que ce dissolvant prenait un peu de couleur ; mais il s'est aperçu au bout de quelques temps qu'il était tout rempli de particules minces, très brillantes, et qui nageaient de tous côtés dans la liqueur. Cette matière rassemblée et soumise à différentes épreuves, s'est trouvée être un sel huileux, ayant quelque analogie, non par l'odeur, mais par plusieurs autres qualités avec celui qu'on connaissait sous le nom de fleurs de Benjoin.*

*Il y a lieu d'espérer que l'auteur en donnera des connaissances plus détaillées dans le troisième volume de la Pharmacopée de Londres, que les deux premiers font désirer avec impatience. »*

Cette espérance est partagée dans un autre article tiré de "l'Histoire de la Société Royale de Médecine" pour 1777-1778.

*« Monsieur POULLETIER DE LA SALLE, notre confrère, très versé dans toutes les branches de la physique, et principalement dans la chimie, a obtenu, en faisant filtrer l'esprit de vin chargé de la matière de ces concrétions [biliaires], une grande quantité de sel qui ressemble beaucoup au sel sédatif. (...) ; nous ne faisons qu'annoncer cette découverte dont il doit être réservé à Monsieur POULLETIER DE LA SALLE de publier les détails. »*

Mais, aussi surprenant que cela puisse paraître - car il est difficile de penser que POULLETIER n'en a pas saisi l'importance - cette publication ne viendra pas. Quoiqu'il en soit, plusieurs de ses collaborateurs de la S.R.M. rapportèrent cette découverte, comme s'ils avaient jugé ne pas pouvoir la laisser sous silence.

---

<sup>8</sup> A.F. DE FOURCROY ; *Sur les concrétions urinaires de l'homme, et comparaison des résultats obtenus par ce chimiste, avec ceux de Scheele, de Bergman, et de quelques chimistes français* ; Annales de Chimie, Tome 27<sup>e</sup>, An VI ; pp. 225-293. « Je m'associai d'ailleurs avec un amateur des sciences médicales, qui possédait lui-même une collection assez nombreuse de calculs, Poulletier de la salle, bien connu par plusieurs ouvrages utiles, et surtout par son commentaire sur la Pharmacopée de Londres. »

Ainsi VICQ d'AZYR, dans un article sur les concrétions animales, décrit plusieurs classes de calculs biliaires en fonction de leur structure, et n'omit pas de constater, à nouveau, en leur sein une "cristallisation singulière" dont les travaux de POULLETIER avaient permis de mieux connaître la nature :

« *Monsieur POULLETIER DE LA SALLE est le seul qui ait retiré, par le moyen de l'esprit de vin, des calculs de la vésicule du fiel de l'homme, une concrétion saliniforme disposée en lames minces argentées de la plus grande légèreté, et qui a le brillant du sel sédatif.* »

En 1780, Antoine François DE FOURCROY était nommé associé ordinaire de la Société Royale de Médecine. Depuis un an, il enseignait déjà la découverte de POULLETIER dans ses cours particuliers. Quand son premier ouvrage fut publié en 1782, il ne manqua pas d'y faire référence en ces termes :

« *Monsieur POULLETIER DE LA SALLE, amateur distingué, auquel l'anatomie et la chimie animale doivent beaucoup, a trouvé dans la bile de l'homme ou plutôt dans les calculs biliaires, (...), un sel d'une nature particulière.* »

Par la suite, dans toute son œuvre, FOURCROY n'oublia jamais de faire référence à cet amateur avec lequel il fit ses premiers pas dans une matière qu'il illustra si brillamment. Ainsi peut-on lire dans son célèbre article de 1789 consacré à la "substance feuilletée et cristalline contenue dans les calculs biliaires", cette reconnaissance de dette :

« *Ayant eu de fréquentes occasions de faire des expériences chimiques sur divers points de la matière médicale et de physiologie, avec le célèbre auteur de la pharmacopée de Londres, et nos conversations ayant souvent eu pour objet la nature des calculs biliaires ; j'exposerai d'abord ici les faits que j'ai appris de lui,...* ».

De plus amples détails concernant cette découverte sont donnés par FOURCROY en 1792 dans l'article "calculs biliaires" du Dictionnaire médical de l'Encyclopédie Méthodique.

« *POULLETIER DE LA SALLE est le premier qui ait mis quelque exactitude dans l'examen chimique des calculs biliaires ; et ses premiers essais lui ont fait faire une découverte. Il y a à peu près trente quatre ans que SENAC avec lequel il était très lié, s'entretenait avec lui des calculs biliaires, et qu'en recherchant ce qu'en avaient dit jusque là les auteurs de médecine, il lui dit que plusieurs, et entre autre VALISNERI annonçaient qu'ils étaient dissolubles dans l'esprit de vin ou alcool. Il n'en fallut pas davantage à POULLETIER qui était plein de zèle pour entreprendre tous les travaux chimiques utiles à la médecine pour l'engager à s'occuper de cette analyse.*

*Rentré chez lui, il se hâte de mettre les calculs biliaires en poudre dans l'alcool ; il aide son action par la chaleur douce d'un bain de sable, et il confirme l'assertion de VALISNERI ; puis laissant refroidir la dissolution, il y aperçoit une très grande quantité de petites lames blanches, cristallines, brillantes, qu'il ramasse avec soin. [...]*

*Après plusieurs années, ayant recueilli quelques gras de cette matière, il essaye d'en reconnaître la nature ; il en constate la volatilité, la légèreté extrême, la réduction en vapeur blanche par les charbons enflammés, mais il ne lui est pas possible d'en déterminer exactement la composition.*

*Il la compare par la forme avec le sel sédatif, mais il lui trouve plus d'analogie avec le sel de Benjoin, cependant elle ne lui présente pas la qualité acide de ce dernier.*

Enfin, trente ans et plus se passent sans qu'il lui soit permis de déterminer exactement la nature de cette substance, et POULLETIER DE LA SALLE était quelques mois avant sa mort, aussi incertain sur la composition que le jour même qu'il l'a découverte. »

Ce passage très circonstancié, s'il confirme les liens de POULLETIER avec des personnalités de premier plan comme J.B. SENAC, médecin de Louis XV et l'ancienneté de sa découverte, permet surtout de suivre la démarche intellectuelle de cet amateur.

Au total, grâce à ces différents témoignages, nous pouvons nous faire une idée assez précise des travaux de POULLETIER sur les calculs biliaires et des résultats qui en découlèrent.

Tout d'abord, et comme pour toute découverte, on peut noter que POULLETIER en est redevable à des travaux antérieurs, en particulier à ceux de VALISNERI qui, le premier avait mis en évidence la solubilité des calculs biliaires dans l'alcool. Ensuite, malgré la durée de ses travaux, on constate que POULLETIER n'eut qu'une connaissance incomplète et incertaine de la substance qu'il avait isolée, cherchant probablement plus à découvrir les analogies qu'elle pouvait avoir avec des matières déjà connues que de souligner sa nouveauté.

Quoi qu'il en soit, pour la première fois, le cholestérol était isolé, ses caractéristiques physico-chimiques étudiées, et un certain nombre de faits établis :

- La mise en solution des calculs biliaires dans l'alcool révèle la présence d'une substance cristallisable
- Cette matière est plus soluble dans l'alcool chaud que dans l'alcool froid
- Bien que variable en quantité, et généralement peu abondante, elle existe constamment dans toutes les pierres biliaires humaines.
- Elle présente certaines caractéristiques comparables à celles du sel sédatif (ac. Borique) et du sel de Benjoin (ac. Benzoïque), quoique différente par plusieurs points.

Avec le chimiste L.J. THENARD (1777-1857), on peut toutefois remarquer que POULLETIER n'a donné que peu de suite à cette découverte, mais n'oublions pas qu'elle se situe au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, à une époque où la chimie du vivant n'en est qu'à ses balbutiements et où l'analyse chimique est encore marquée de trop d'imprécision.

Nous sommes cependant en droit de nous demander si POULLETIER n'a pas manqué de l'ouverture d'esprit nécessaire pour réaliser qu'il se trouvait face à une substance nouvelle qui devait jouer un rôle fondamental dans la formation des calculs biliaires.

Il est difficile de répondre. Nous ne pouvons croire à une ignorance aveugle de la part de POULLETIER, l'étendue de ses connaissances et sa valeur scientifique ont été reconnues par tous ses collaborateurs. Il est peu probable également que POULLETIER n'a pas attaché une grande importance à sa découverte ; nous savons au contraire qu'il s'y intéressa jusqu'à la fin de ses jours.

Plus justement, il semble que son caractère ait joué le rôle de frein dans toute sa carrière. VICQ D'AZYR a écrit à ce sujet qu'il craignait de s'engager dans les routes inconnues et qu'il redoutait les constructions nouvelles.

Soucieux du regard des autres, POULLETIER a cherché à multiplier les expériences et à accumuler les résultats. Il s'adjoignit pour cela le jeune FOURCROY. Et, comme s'il ne pouvait en être autrement, le soin fut laissé au futur Directeur de l'Instruction Publique, de publier et de développer les travaux que POULLETIER DE LA SALLE ne sut ou ne put faire fructifier de son vivant.

L'histoire de la découverte du cholestérol n'est pas de celles qui illustrent le génie des savants ni de celles qui révolutionnèrent la médecine. C'est l'histoire d'un esprit curieux de l'époque des Lumières, qui conjugua à la fois chimie et médecine, et qui offrit au corps médical une substance qui n'allait pas cesser de l'intéresser. Ce n'est en fait que le début d'une longue histoire au cours de laquelle s'illustrèrent de grands noms de la chimie et de la médecine, et dont on ne connaît toujours pas le terme.